



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU mardi 29 juin 2010
19 heures 00**

AS/VC

N° 001046

Avenant n°2 au
contrat urbain de
cohesion sociale
(CUCS) précisant les
modalités
d'intervention et les
engagements du
Conseil Régional
PACA

Le mardi 29 juin 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

ABSENTE EXCUSEE : Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil la délibération n° 451 du 23 mars 2007 qui a approuvé la convention cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) passé entre la commune, l'Etat, la Région, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, ainsi que la délibération n° 671 du 30 mai 2008 qui a approuvé l'avenant n°1 précisant l'intervention du conseil Régional dans ce cadre.

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

- Améliorer l'habitat et le cadre de vie des habitants.
- Favoriser le développement économique
- Développer l'action éducative.
- Renforcer la citoyenneté, lutter contre les discriminations, favoriser l'égalité des chances.

- Renforcer la lutte contre la délinquance.

La Région souhaite préciser pour 2010 :

Les modalités d'intervention du Conseil Régional PACA.

Les engagements du Conseil Régional PACA

Pour cela, elle propose un avenant à la convention cadre :

**LE CONSEIL
A L'UNANIMITE**

APPROUVE l'avenant n°2 au contrat urbain de cohésion sociale d'Apt 2007/2009 (en annexe)

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°2

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**